+ Liturgie et prière continuelle

Rome, Septembre 2016 Dom Philip Anderson, abbé de Notre-Dame de Clear Creek, États-Unis

On fit savoir au bienheureux Épiphane, l'évêque de Chypre, de la part de l'abbé du monastère qu'il avait en Palestine : « Grâce à tes prières, nous ne négligeons pas la règle, mais nous accomplissons avec ardeur tierce, sexte, none et le lucernaire. » Mais lui, il les réprimanda en leur faisant dire : « Vous manifestez que vous ne vous occupez pas à prier les autres heures du jour. » Il faut donc que le véritable moine ait sans cesse la prière et la psalmodie en son cœur.¹

Cet enseignement de saint Épiphane, comme tant d'apophtegmes des Pères du désert nous emmène au cœur d'un thème qui est aussi ancien que le christianisme, c'est-à-dire le précepte du Seigneur que l'on trouve dans l'Évangile selon saint Luc: « Jésus disait à ses disciples une parabole sur la nécessité pour eux de toujours prier sans se décourager²... ». Saint Paul fait écho à ce précepte quand il écit : « Priez sans cesse³ » ; « En toute circonstance, que l'Esprit vous donne de prier et de supplier : restez éveillés, soyez assidus⁴... ».

Les paroles de saint Épiphane témoignent aussi du fait que, dès le début de l'Histoire de l'Église, il y a eu un effort concerté pour traduire dans la réalité le précepte de prière continuelle à l'intérieur du contexte de célébrations liturgiques. Deux exemples assez remarquables de cet effort sont tirés, non pas de la primitive Église, mais des débuts du monachisme : celui des Acémètes en Orient et celui de l'abbaye d'Agaune en Occident.

En suivant les traces d'un certain saint Alexandre, qui commença sa vie monastique en Syrie – tendant de toute son âme, non sans turbulence, à vivre selon la lettre de l'Écriture – les Acémètes, ou moines « ne dormant pas » ($\geq \geq \geq \geq \geq \geq \geq \geq \geq$), dans leur monastère fondé sur la rive asiatique du Bosphore vers 430, accomplissaient leur prière liturgique, la doxologie perpétuelle, comme ils l'appelaient, en chœurs successifs (par groupes linguistiques, semble-t-il), de telle sorte qu'ils puissent satisfaire au précepte de prier sans cesse. Cette nouvelle pratique monastique fut transférée vers 460 à Constantinople, où une pratique semblable fut instaurée sous un certain Studius.

La pratique de la prière littéralement incessante s'étendit en Occident environ un siècle plus tard (522 ou 533), probablement à partir du même *Stoudion* de Constantinople (le monastère de Studius). À l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune, la *laus perennis* était accomplie par plusieurs groupes de moines, *choræ* ou *turmæ*, sans interruption, comme l'atteste un sermon de saint Avit, évêque de Vienne⁵. D'autres monastères en Gaule emboîtèrent le pas.

¹ Les Apophtegmes des Pères: collection systématique, SC 474, Paris, Cerf, 2003, XII, 6, p. 211.

² Lc 18, 1.

^{3 1} Th 5, 17.

⁴ Ep 6, 18.

Beaucoup plus tard, mais selon la même intention spirituelle de prière continuelle, l'abbaye de Cluny offrit une sorte de *laus perennis* dans la prolixité de sa psalmodie. Au temps de saint Hugues (1049-1109), au *cursus* liturgique bénédictin habituel furent ajoutés les offices des Défunts et de tous les saints, augmentés de quatre psaumes, les *familiares*, après chaque heure canonique. Selon l'historienne Noreen Hunt,

Les quinze psaumes graduels, les sept psaumes pénitentiaux, les trente premiers ou derniers psaumes pouvaient aussi être récités pour une intention particulière ou comme pratique de pénitence. À Cluny, pendant le Carême, deux psaumes [supplémentaires] étaient récités prostrés après chaque heure canonique. Une autre dévotion typique de la tradition d'Aniane, où chacune des additions susmentionnées étaient usuelles, était la *trina oratio*, dite en privé à l'entrée dans l'église pour l'office de nuit et en certains lieux à d'autres occasions également... Ulrich nous rapporte qu'avant l'office de nuit il avait la coutume de réciter les quinze psaumes graduels par groupe de cinq, chaque groupe étant suivi d'un verset et d'une collecte... À d'autres moments, il disait les sept psaumes pénitentiaux⁶.

Les moines de la grande abbaye bourguignonne passaient ainsi une bonne partie de leur journée à satisfaire individuellement au précepte de la prière continuelle.

La prière liturgique, il faut le dire, n'est pas le seul moyen par lequel les chrétiens en différents lieux et différents temps ont cherché à prier sans cesse. La prière de Jésus, « Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, aie pitié de moi, pécheur », très pratiquée dans les églises orthodoxes orientales, en est un exemple frappant⁷. Nous trouvons la littérature classique sur ce sujet dans les *Récits d'un pèlerin*, écrit par le Russe Mikhaïl Kozlov, à la fin du XIX^e siècle, dans lesquels la question de la prière continuelle tient une place prépondérante. Le pèlerin, après avoir cherché en vain ailleurs la réponse à sa question au sujet de la prière continuelle, rencontre finalement un moine « du grand habit », qui lui révèle la nature de cette prière :

La prière intérieure incessante à Jésus est une invocation ininterrompue du divin nom de Jésus faite de tout son cœur et de toute son âme, tout en imaginant sa présence continuelle et en demandant son pardon, dans toutes ses occupations, en tout lieu, en tout temps, même durant le sommeil... Cette prière s'exprime par les mots suivants : « Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, aie pitié de moi. »

Le même moine donne alors au Pèlerin un exemplaire de la *Philokalia*, une compilation du XVIII^e siècle de citations de textes de la tradition spirituelle patristique et byzantine, dont le pèlerin fait dès lors de la nourriture de son âme, alors qu'il apprend à passer chaque jour dans cette prière ininterrompue.

⁵ Cf. *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* (Paris : Letouzey et Ané, 1907), tome 1, 1^{re} partie, col. 861-862.

⁶ Noreen Hunt, Cluny under Saint Hugh (University of Notre Dame Press, 1968), p. 100.

⁷ Cf. Catéchisme de l'Église catholique, n° 2667.

Sans vouloir évoque ici des formes plus récentes, telles que le mouvement « centering prayer », ce qui nous emmènerait trop loin du sujet de la liturgie et de la prière continuelle, il suffira de mentionner quelques dévotions catholiques bien connues comme l'adoration eucharistique, qui se développe de plus en plus aux États-Unis sous la forme de l'adoration perpétuelle⁸, le rosaire, le chemin de croix, les litanies, et tant d'exercices de dévotion recommandé par des géants spirituels tels que saint François de Sales, saint Alphonse de Ligori et saint Louis-Marie de Montfort, pratiques qui sont devenues des piliers de la piété catholique au cours des derniers siècles. Ces dévotions aident à maintenir une vie de prière constante, en particulier chez ceux qui ne célèbrent pas l'office divin. Finalement, pour illustrer cette forme de prière continuelle qui n'est pas liturgique, voici encore un apophtegme de la série alphabétique des sentences des Pères du désert :

Plusieurs moines qu'on appelle « priants » (Euchitès) vont à l'Énaton, chez Abba Lucius. L'ancien leur demande : « Quel est le travail de vos mains ? » Ils disent : « Nous ne travaillons pas de nos mains, mais comme l'Apôtre le commande, nous prions sans arrêt. » Abba Lucius leur demande : « Est-ce que vous ne mangez pas ? » Ils répondent : « Si. » Alors il leur dit : « Quand vous mangez, qui donc prie à votre place ? » Il leur dit : « Quand vous dormez, qui donc prie à votre place ? » Mais ils ne trouvent rien à répondre. Alors Abba Lucius dit aux moines : « Excusez-moi, mais vous ne faites pas ce que vous dites. Moi, je vais vous montrer que je prie sans arrêt quand je travaille de mes mains. Je m'assois avec Dieu. Je mouille les joncs et je les tisse en cordes. Je dis en même temps : "Dieu, aie pitié de moi dans ta grande miséricorde. Dans ton immense bonté, efface mon péché" (Ps 50, 2). » Abba Lucius demande aux moines : « Est-ce que ce n'est pas une prière ? » Ils répondent : « Si. » Puis il leur dit : « Quand j'ai passé toute la journée à travailler et à prier, j'ai gagné à peu près treize pièces d'argent. J'en mets deux à ma porte et je mange avec le reste. Celui qui prend ces deux pièces d'argent prie pour moi quand je mange ou quand je dors. Ainsi, avec l'aide de Dieu, j'obéis au commandement de prier sans arrêt9. »

Ainsi, comme nous l'avons brièvement montré, la prière continuelle se présente sous de multiples formes qui ne sont pas spécifiquement liturgiques. Cependant, il faut se rappeler que la sainte liturgie, étant la prière officielle de l'Église, demeure la référence essentielle de la vie de prière de l'Église.

Les « pieux exercices » du peuple chrétien, explique la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II, du moment qu'ils sont conformes aux lois et aux normes de l'Église, sont fort recommandés... Mais les exercices en question doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure¹⁰.

⁸ Dans la prière d'ouverture de la chapelle de l'adoration perpétuelle à la basilique Saint-Pierre, le pape saint Jean-Paul II demanda qu'une chapelle d'adoration perpétuelle soit ouverte dans toutes les paroisses du monde. Le pape Benoît XVI institua l'adoration perpétuelle dans chacun des cinq secteurs du diocèse de Rome (2 mars 2006).

⁹ The Sayings of the Desert Fathers, The Alphabetical Collection, Lamba, Lucius (Cistercian Publications, Kalamazoo, 1975), p. 120-121.

¹⁰ Concile Vatican II, Constitution sur la Sainte Liturgie, Sacrosanctum Concilium, n° 13.

L'Église, poursuit le même document, par la célébration de l'Eucharistie et par d'autres moyens... est sans cesse engagée dans la louange du Seigneur. L'office divin, [en particulier,] d'après l'antique tradition chrétienne, est constitué de telle façon que tout le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu... [La voix de l'Église est alors celle] de l'Épouse elle-même qui s'adresse à l'Époux... c'est la prière du Christ que celui-ci, uni à son Corps, présente au Père¹¹.

Par conséquent, en un sens très vrai, la liturgie, prière officielle de l'Église, est une prière continuelle, et la meilleure des prières continuelles.

Il est évident néanmoins que la prière continuelle au pied de la lettre, que ce soit celle de la liturgie ou celle de pratiques telles que la prière de Jésus, ne peut pas être accomplie en permanence. Et cela nous conduit à une considération finale, peutêtre plus profonde, sur toute cette question.

Il y a, remarque Dom Paul Delatte, une forme de Laus perennis qui n'exige pas une armée de moines, qu'il est loisible à chacun de réaliser : la prière secrète, l'attention à Dieu et aux choses de Dieu, l'attitude de la soumission et de la tendresse, un certain contact assidu avec la Beauté toujours présente¹².

Madame Cécile Bruyère, première abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes, exprime la même pensée en la formulant dans le langage d'une moniale contemplative:

Cette atmosphère de prière doit pénétrer toute notre vie, depuis notre réveil jusqu'à notre sommeil, et encore lorsqu'on s'endort, c'est dans les bras de Dieu ; c'est une prière continue, et alors même qu'il semble que tout dort, cette prière pénètre tout notre être comme l'encens pénètre les objets dans lesquels il est reçu... Voilà bien l'image de ce parfum de prière qui doit s'exhaler d'une moniale. On n'arrive pas à cette prière constante de tout l'être par la tension du cerveau, mais par l'harmonie de la volonté avec Dieu, par la remise totale de la vie entre ses mains... Telle est la vraie atmosphère de prière. Ce n'est pas un acte déterminé, c'est un état qu'on provoque chez soi en le recherchant constamment, en y revenant toujours¹³.

Mais tout cela n'était qu'une introduction, l'ouverture d'une ou deux portes. Ce sera maintenant le travail de cet atelier d'explorer les nombreuses demeures de cette citadelle spirituelle qu'est la liturgie et la prière continuelle, la cité de l'adoration « en Esprit et en Vérité ».

¹¹ Sacrosanctum Concilium, nos 83-84.

¹² Paul Delatte, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, Paris, Plon-Mame, 1922, p. 198. 13 Cité dans *The Spirit of Solesmes* (Petersham: St. Bede's Publications, 1997), p. 151-152. Voir aussi saint Augustin, Enarrationes, Commentaire sur le Psaume 102, n° 2.